



Compte-rendu du CTA du 29 juin en visio et présentiel.

En préambule : échange sur les déclarations liminaires des organisations syndicales:

En réponse aux déclarations syndicales, et en particulier à celle de l'Unsa Education, Monsieur **le Recteur dit être fier de tous les agents**, quels que soient leurs métiers ou statuts au sein de notre académie. Il ajoute : « On peut être collectivement d'accord là-dessus ! L'institution sort renforcée, d'avoir assuré la continuité du lien social, et limité la rupture sociale. »

Il dit que le « Ministre a été en soutien de la profession, qu'il n'y a jamais eu de généralisation des 2S2C, ni des vacances apprenantes ». Pour lui , encore maintenant, l'enjeu est l'accompagnement des personnels et il faudra de longues semaines durant être attentif à la crise et à ses conséquences.

Pour le recteur « le prof bashing ne vient pas du ministère, ce n'est pas le cas ! »

Pour lui, la non-homogénéité des consignes a été voulue pour laisser une part d'**autonomie au niveau local**, y compris dans le cadre d'un dialogue social. A l'Unsa nous comprenons ce point de vue mais regrettons cependant les injonctions contradictoires ou à l'interprétation floue.

Madame la Secrétaire Générale ajoute que : « la FAQ est un élément de fierté, elle avait un rôle de boussole, elle donnait des informations précieuses quand on se posait des questions, cela a permis un vrai travail de dialogue social ».

Le ministère est en train d'élaborer des consignes pour la **préparation de la rentrée**, les dernières conditions s'approchent de la plus normale possible, même si on ne pourra pas oublier tous les gestes barrières.

La rentrée sera placée sous le signe de l'accompagnement de tous les élèves et surtout ceux qui ont souffert. Le rectorat apportera des précisions dans les jours qui viennent.

Les élèves étaient au RDV dans les écoles (les taux de présence pour les écoles 80 -90% en juin) et les collèges étaient forts.

Quant au **mouvement des personnels**, le calendrier est très particulier, et a contraint les services à un ordre des opérations très inédit.

Les représentants du personnel rappellent qu'avant la mise en place de la loi fonction publique qui retire les compétences mobilités aux CAP, les représentants du personnel donnaient les informations aux collègues , mais faisaient aussi œuvre de pédagogie, d'explications attestées par leur présence en instances qui permettaient aux collègues de comprendre et d'accepter le résultat. Quelles sont les informations des collègues à l'issue du mouvement ?

Le DRH dit que l'information est donnée par les services même s'il reconnaît qu'ils doivent s'améliorer, mais les collègues doivent demander aux services.

Pour les barres : dès l'instant que les collègues ont ces questionnements, la réponse sera donnée individuellement, dans le respect de l'anonymat, car trop d'infos permettraient d'identifier qui arrive .

Date des **révisions d'affectation** pour le second degré: à partir du 9 juillet.

Quelle information les collègues demandeurs ont sur les modalités précises de recours ?

La DRH rappelle que tout est dans la circulaire du mouvement.

Point 1 : plan académique de formation

Le rectorat continue l'accompagnement des personnels et couvre les besoins pédagogiques en

3 axes : - adaptation à l'emploi,

- développement des qualifications prof de chaque agent,

- accompagnement plus individualisé et préparation au concours et CAFIPEMF et CAFFA.

Modalités : 3 formes :

- formation d'initiative locale,

- ou formation en présentiel, à l'échelon nationale, académique ou région académique,

- en classe virtuelle et magistère, 114 dispositifs,

A) Formation dans le 1^{er} degré : les plans sont en deux parties, modules en plusieurs parties pour les formations prioritaires des départements, des parcours pour des formations en présentiel et à distance.

Nouveautés de cette année : **les constellations.**

Formations interdépartementales :

- CAFFA (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique pour le 2nd degré) et le CAFIPEMF (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur, dans le premier degré) : possibilité de suivre de la formation du CAFFA pour 1er degré
- Préparation au CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive)
- Formation inter-degré :
- Formation hors temps scolaires : dispositif en Moselle, et en académie dans le second degré.
- PAF second degré ;
- Augmentation du nombre de demandes des établissements pour les formations,

Ce format répond à une vraie attente. Nous arrivons à satisfaire ces demandes quant au vivier des formateur pour les FIL.

Formation hybride, depuis deux ans, augmentation des formations depuis deux ans, chaque année (répond à des besoins en formation sur une temps qui n'est pas le présentiel).

- Assises de la formation : ont eu lieu en février, et seconde session à la rentrée.
- Depuis le mois de mai, ils ont pu convoquer 3100 stagiaires sur des programmes de terminale, la transformation de la voie pro, mais aussi des contractuels qui avaient besoin de formation.

A la rentrée, deux entrées pour la formation :

-celle du rectorat sur ces champs habituels, et déploiement des formations :

- accompagner la préparation des concours internes de recrutements, les non-titulaires pour la prise en charge des classes, et formations liées au priorités institutionnelles et avec le numérique.

Les groupes de formateurs ont pu échanger à distance pour préparer leur contenu de formation.

Canope viendra en appui sur 3 thèmes :

- la relation éducative,
- les gestes pour différencier
- et comment concilier le présentiel et le travail hybride,

les **conférences CANOPE** seront maintenues même si il faut travailler à distance.

80 000 journées scolaires sont prévues pour l'an prochain :

-ce qui était prévu en 2019-2020, la place des formations hybrides seront confirmées. 40 demandes en attente (pas eu cette année, seront prioritaires),

Formation AESH sur formation aux gestes qui sauvent, connaissances dans le numérique, ou autres formations plus pointues.

Formation des néo-titulaires : pour T1, T2 et T3, temps de formations plus transversaux et sur la thématique de l'école inclusive. La campagne d'inscription individuelle sera décalée et avec plus de temps pour réfléchir et faire des choix, jusqu'au moins d'octobre, et une autre campagne d'inscription sera possible, proposant un cadre plus réaliste.

7 Actions de formation pendant les congés :

- Université d'automne pour CAFIPEMF et CAFFA.
- Elles donneront lieu à un Ordre de Mission et 120 euros par jour de formation suivi.
- IA57 : mise en place dans situation demandées par les collègues, pour les directeurs qui ont un service civique, pour la journée d'aide au tutorat pour les SC
- Un stage acté : formation à la communication non violente, pour Behren les Forbach, (en plus des 18 jours de Formation Continue auxquels ils ont droit en REP+), cela répond à la demande des collègues, non imposée mais négociée.

Questions de l'Unsa Education :

1. TZR :

Est-il possible d'inviter systématiquement les TZR aux formations qui concernent leur discipline, qu'ils exercent en collège ou en lycée , puisque cela peut changer rapidement...? (ex TZR en collège non convié à réforme du lycée mais enseigne ensuite au lycée..) :

Réponse du Rectorat : on essaie de faire le maximum, mais des collègues peuvent passer entre les mailles du filet.

2) stages MIN :

Selon quelles modalités locales (communication sur les boîtes professionnelles et/ou les portails métier ou i-prof) se fait l'appel à candidature aux modules d'initiatives nationales ?

<http://sections.se-unsas.org/nancy-metz/spip.php?article3162>

Publié sur partage, pour la Moselle, elle n'est pas forcément arrivée dans les écoles, fini en 55. Chaque département gère son calendrier, et cela ne passe pas dans les CAPD.

A noter depuis le CTA un article qui invite les collègues a candidater avant le 3 juillet, cf article du SE Unsa : <http://sections.se-unsas.org/nancy-metz/spip.php?article3170>

Report des formations :

Tout ne sera pas reporté, mais seulement les formations dites « utiles », c'est en cours de recensement, cf docs.

Celles qui ont démarré ont été reportées;

Pour les FIL, ils voient dans les établissements pour connaître le moment judicieux pour réaliser la FIL

IA57 : formation des nouveaux directeurs, la formation sera reportée à la rentrée, en FIL, cela serait très compliqué de les faire en massé.

Vote /Formation Continue : 4 votes pour (Unsa-Education et Sgen-CFDT) et 6 abstentions.

2) Bilan social : un document de 125 pages, 30 graphiques est remis

Ce document est nouveau sur la forme : compétence de la communication maintenant. Plus esthétique, et plus pratique. Tous les tableaux sont simplifiés, harmonisés, sourcés, index en début.

Il est nouveau sur le fond : l'idée est de donner du sens aux chiffres, de créer des historiques des indicateurs,

Questions diverses :

- **Épidémie de covid : 32 cas en établissements, (17 personnels et 15 élèves)**
Dont 2 établissements fermés :

Lycées Poincaré (54) et Malraux (88) dont les cours ont été suspendus.

Cas asymptomatiques, comme il y a plus de tests, on trouve plus de cas.

A Remiremont, les 3 cas d'élèves sont asymptomatiques, à Poincaré : une ATSS était malade, des tests ont été faits pour les autres.

L'ARS procède par chaînes, si les origines sont identifiées, on teste par précaution et on met en quatorzaine (Poincaré : 450 élèves testés).

A Nancy (Loritz et Jeanne d'arc) : origine de la transmission dans le cadre familial, on ne ferme par l'établissement mais des classes.

Une école à Château Salins, 1 à Fains-Veel, très minoritaires.

- **Pourcentage des décrocheurs** : 3,5 %, et 10% dans lycées pro (= perdus de vue), on est certain du déclaratif des établissements.

Puis 4,7% , et en augmentation après les vacances de printemps.

- **Préparation de la rentrée :**

Le Recteur annonce des moyens renforcés pour les réorientations de septembre à fin octobre, pour la période de consolidation qui sera renforcée.

Attention pour les sortants de 3^{ème} qui n'auraient pas eu d'affectation.

Participation à « l'été du pro, » pour l'école ouverte, dans les lycées professionnels, 17 LP concernés de l'académie.

Programme : la Degesco prépare des outils d'évaluation à dispositions des professeurs pour mieux accompagner les élèves et voir les difficultés pendant la période du confinement.

Le Recteur parle de moyens d'accompagnement des élèves, sauf si des afflux supplémentaires d'élèves qui auraient dus être en CFA sont accueillis en voie pro. On mettra des heures plus individualisées.

Le Recteur ajoute qu'il y aura encore moins d'élèves attendus en terminale. (Cela veut dire qu'il y aura moins de redoublants que si n'y avait pas cette situation de Covid).

Numérique : la question de l'équipement numérique des personnels se négocie au niveau national (prime ?).

Pour les élèves, un GT au niveau académie sera mis en place pour faire un bilan. Cela sera un élément pour les états généraux du numérique qui se tiendront en octobre dans l'académie et en novembre au national.

- **2S2C** : 67 conventions sur l'académie (1^{er} degré), 0 dans le second degré.

- **contractuels en apprentissage :**

Protocole : le recteur dit qu'il ne peut pas aller au-delà de là où ils sont arrivés sauf à mettre en danger l'apprentissage public.

- Les coordonnateurs pédagogiques en CFA sont inquiets quant à leur affectation, Ils ont besoin d'avoir un arrêté en bonne et due forme et de savoir où ils sont affectés, avec une lettre de mission qui formalise clairement ce qu'ils doivent faire et où.
- Mme Messe : « on construit progressivement mais on veut le faire sur le dur, les coordonnateurs d'UFA seront réellement sur les UFA ».
- DHR : pour l'indemnitaire, on observe pour faire quelque chose de juste.

Mme Messe : le document sera bientôt connu, des éléments rajoutés à la suite, avec les activités présentées différemment. Idem dans le contrat de travail pour la procédure du renouvellement des contrats.

Au 1^{er} septembre , ils auront une lettre de mission et indemnité spécifique.

- **CAPPEI** : 94 candidats, 50 stagiaires retenus (5 ont retirés leur candidature), 36 du 1^{er} degré et 14 du second.
- **Mouvement inter degré** : 32 candidats.
- **Ruptures conventionnelles :**

Une cinquantaine de demandes, les entretiens sont en cours, les personnes seront reçues.

Il y a un 1^{er} entretien (réglementaire) et un second pour la question financière et accord ou non accord. Il est difficile de le dire combien il y a de temps entre les deux entretiens car c'est une situation nouvelle.

